

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 mai 2019

Secrétaire de séance : Marc FAIVRE

Absents excusés : Christine BILLOD-LAILLET (pouvoir à Paul RUCHET) et Samuel PERRIN (pouvoir à Olivier DEVILLERS).

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET, Arnaud CHEREMETIEFF et Christine PUGIN.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 4 avril 2019 :**

Christiane MOREL tient à souligner au nom des abstentionnistes que leur décision du 5 octobre 2017 pour le montage du dossier de subvention du centre multi-accueil a été motivée par le choix du site jugé inapproprié. Un bâtiment appartenant déjà à la commune était selon eux plus adapté pour accueillir le projet.

### **II – Urbanisme**

#### A- Départs dossiers vers CCPHD

	1) <u>Permis d'aménager</u>		
Communauté de Communes	ZA Aux Ruchottes	Modification périmètre ZA	<b>Favorable</b>
	2) <u>Certificat d'urbanisme</u>		
PETON Hervé	rue des Appebois	Construction maison	<b>Favorable</b>
	3) <u>Permis de construire</u>		
GOGUEL Sarah	19 rue Principale	Pergola bioclimatique	<b>Favorable</b>
	4) <u>Déclarations préalables</u>		
MONNET-LIPP Anne	7 rue des Appebois	Portail	<b>Favorable</b>
		Sous réserve de conservation d'une place hors clôture	
BESANCON David	7 rue du Chêne	Dalle pour piscine	<b>Favorable</b>

#### B- Retours dossiers de la CCPHD

	1) <u>Permis d'aménager</u>		
Communauté de Communes	ZA Aux Ruchottes	Modification périmètre ZA	<b>Accordé</b>
	2) <u>Déclarations préalables</u>		
MONNET-LIPP Anne	7 rue des Appebois	Portail	<b>Accordé</b>
BESANCON David	7 rue du Chêne	Dalle pour piscine	<b>Accordé</b>

### **III – Vente de terrain communal au GAEC POURCELOT Franck et Ghislaine**

Proposition de vente d'une parcelle de terrain au Gaec POURCELOT Franck et Ghislaine cadastrée AC 295 d'une contenance de 382 m<sup>2</sup>, frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur.

Au vu de la demande de dérogation de distances déposée par le Gaec POURCELOT en Préfecture, il est décidé d'attendre cette décision et de reporter la décision.

### **IV- Centre multi-accueil : modification du CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières)**

Le CCAP des marchés signés avec les entreprises est prévu avec des prix « révisables » mensuellement.

Les augmentations de prix sont infimes et obligent à faire des calculs et des ajustements longs et compliqués imposés par la Trésorerie.

Il est donc proposé de modifier les marchés en annulant la révision mensuelle des prix afin de simplifier la gestion administrative des marchés.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **V – Renouvellement adhésion PEFC**

Proposition de renouveler l'adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la Qualité de la Gestion Durable, ladite adhésion donnant lieu à une prime de 1€/m3 vendu.

Adhésion du 01/01/2019 au 31/12/2023 : 182.00 € HT + 20.00 € HT (frais de dossier)

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **VI-Prise de compétence eau potable 2026 par la Communauté de Communes**

Invitation à voter le report jusqu'au 01/01/2026 au lieu du 01/01/2020.

Le Conseil municipal vote le report à l'unanimité.

## **VII –Réflexion coupure éclairage public**

Le Maire propose de fermer l'éclairage public de minuit à 5 heures pour des raisons environnementales. Il a été constaté en 2012 que l'arrêt de l'éclairage la nuit n'avait aucune incidence sur la sécurité.

Un débat s'en est suivi entre les partisans de la coupure et ceux qui proposent un abaissement supplémentaire de 50 à 25% de la luminosité. Même si la coupure n'a pas statistiquement d'incidence sur la sécurité elle peut provoquer un sentiment d'insécurité qui doit être pris en compte. L'impact sur l'environnement est aussi discutable.

Le Maire explique que les élus devront faire un choix politique et philosophique dans un souci d'économie d'énergie, même légère, de préservation de la biodiversité nocturne en limitant la pollution lumineuse et en tenant compte du sentiment d'insécurité.

5 000 communes en France pratiquent l'extinction de l'éclairage public, *d'autres ont opté pour l'abaissement*. La décision sera soumise à la prochaine réunion de Conseil municipal.

## **VIII –Location appartements Charbonnières les Sapins**

-Appartement T1 bis de 30 m<sup>2</sup> : loyer de 200 € et 50 € de charges

Demande de Monsieur FURTWENGLER Eric ayant décroché un poste chez Alstom à Ornans pour une période de 6 mois, du 23 avril au 22 octobre 2019.

Aucune autre candidature n'étant présentée et le postulant réunissant les conditions nécessaires, le Maire propose de lui attribuer le logement. Le Conseil municipal accepte.

- Appartement T1 bis de 32 m<sup>2</sup> : loyer de 250 € et 50 € de charges : l'appartement est libre à la location au 1<sup>er</sup> juin.

## **IX –Renouvellement tracteur tondeuse**

Le tracteur tondeuse nécessite d'être changé. Il est proposé d'acquérir un modèle Iseki d'une valeur de 28 000.00 € HT. L'ancien tracteur est repris pour la somme de 6 000.00 € HT.

Les crédits n'ayant pas été prévus, il est proposé au Conseil la décision modificative suivante :

Compte 2182 (Matériel de transport) : + 34 000.00 € TTC.

## **X –Point sur les travaux**

- ✓ Multi-accueil : le planning est respecté pour une fin des travaux 1<sup>ère</sup> semaine de juillet.
- ✓ Terrain de foot : finitions en cours. Fin des travaux courant mai.
- ✓ Multisport : la structure sera mise en place fin mai.
- ✓ Requalification des espaces publics : finitions en cours.
- ✓ Ecole : le chauffage de la maternelle (raccordement chaufferie école) est opérationnel.
- ✓ Salle des fêtes de Charbonnières les Sapins : les travaux sont terminés. L'inauguration aura lieu le 24 mai à 19h00.

## **XI – Questions diverses**

➤ La commune recherche une personne pour effectuer des travaux de tonte, des travaux en espaces verts et de nettoyage de rues pour la période de juillet à août 2019, 30 heures par semaine.

➤ Demande de mise à disposition de l'espace socio-culturel :

- par la troupe « Pause Théâtre » d'Epenoy qui joue au profit d'associations : le Conseil municipal décide un montant de location à 150 €.
- par « les Restos du Cœur » pour une soirée dansante au profit de leur association : le Conseil municipal décide de leur mettre la salle gracieusement à disposition.

➤ Cérémonie du 8 mai :

09h30 : dépôt de gerbe à Charbonnières les Sapins

10h00 : cérémonie religieuse à l'Eglise d'Etalans

11h00 : dépôt de gerbe au monument aux morts de 1870 (enceinte du cimetière d'Etalans)

➤ Organisation des bureaux de vote du 26 mai 2019 :

	Bureau d'ETALANS	Bureau de Charbonnières les S.
08h00-12h00	Jean-Marie ROUSSEL Dominique PERRIER Jocelyne WOILLARD	Jean-Louis VIENNET Christophe BEURTHERET
12h00-15h00	Agnès AUBERT Jean-Claude BULLE Paul RUCHET	Benoît CATTET Olivier DEVILLERS
15h00-18h00	Robert ANTONI Henri PHARIZAT Marie-José POUYET	Sophie DONEY Didier LANGLOIS

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 13 juin 2019 à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h30.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Marc FAIVRE